

inutiles, en projets irréalisables. Choisissez de la bonne graine, semez et récoltez.

Cela était dit sur un ton qui prouvait en quelle estime le millionnaire tenait son ingénieur agronome et combien il le trouvait supérieur au percepteur d'Arthur.

Marcel ne s'en formalisa nullement.

En fait de projet, il n'en cultivait qu'un seul, celui de rester le plus longtemps possible auprès d'Augusta.

Cette campagne de Tunisie lui assurait au mois deux ans de bonheur.

Il emploierait ses loisirs à chanter les louanges de l'aimée et à peindre avec des rimes la nature luxuriante de son paradis.

Durant le dernier dîner qu'il fit en famille à Paris et où Jacques avait été invité, il admira avec quel art son ancien camarade de la pension Lambert savait écouter et approuver le patron.

Toutefois il ne fut pas sans remarquer les regards languoureux que le jeune conquérant adressait à Augusta, laquelle baissait immédiatement les yeux avec un embarras visible.

Cette manœuvre qui, pour un rival, a toujours son importance, fit regretter à Marcel d'avoir introduit le loup dans la bergerie.

Le lendemain matin Jacques sortit de bonne heure, tant pour achever ses commandes, que pour se monter la garde-robe coloniale.

Le patron avait fait royalement les choses en lui remettant une somme de trois mille francs comme frais de déplacement.

A son retour, rue de Chevreuse, le premier soin de l'ingénieur fut de demander à sa concierge s'il y avait du nouveau.

—Pardon, monsieur, le Frisé est revenu. Il a demandé après vous. Il reviendra tantôt.

—Vous a-t-il chargé de m'avertir ?

—Oui, monsieur Brémoud.

Cette réponse rassura le fils de Rassajou.

Du moment que la police agissait à visage découvert, c'est qu'il n'avait rien à redouter d'elle.

Rendez-vous avait été pris avec Clakay pour le départ, à huit heures du soir à la gare de Lyon. Jacques avait le temps d'attendre le retour de l'agent.

Il régla son loyer et prépara ses malles.

Avec qu'elle joie il quittait ce Paris où il avait commis tant de sottises

En somme, il s'en tirait avec un casier judiciaire intact.

Quant à sa réputation, elle n'était entamée que dans un monde spécial de joueurs, qui l'oublieraient bientôt.

Et si jamais il rentrait à la capitale, fortune faite en Tunisie, personne ne lui reprocherait son passé véreux.

Quant à sa conscience, elle lui pesait si peu !

Ne croyant ni à Dieu ni à diable, il ne s'embarassait pas du souvenir de ses vols, de ses impostures et de sa tentative d'empoisonnement sur Savina.

L'avenir seul le préoccupait et, pour l'instant, il le voyait à travers les millions de sir William Clakay.

Il venait de terminer ses préparatifs de départ, lorsqu'on sonna.

Le Frisé, sans doute ?

Jacques ouvrit.

Un petit homme sec, aux yeux noirs et vifs comme ceux d'un oiseau de proie, à la chevelure opulente et broussaillonne entra.

—M. Jacques Brémoud ? demanda-t-il avec un accent corse très prononcé.

—C'est moi, monsieur, répondit avec raideur le fils de Rassajou.

—Excusez-moi de vous déranger. Je suis inspecteur au commissariat de police du quartier de Notre-Dame-des-Champs, et je viens vous demander des renseignements sur votre ancienne domestique, la veuve Augustine Virieu.

—A quel sujet ?

—Je vous le dirai tout à l'heure. Permettez-moi de vous poser quelques questions préalables nécessaires à mon enquête ?

—Je n'y vois aucun inconvénient.

—Pour quel motif avez-vous renvoyé cette femme ?

Jacques devina le piège.

—Je ne l'ai pas renvoyée, dit-il. N'ayant plus besoin de ses services, je lui ai rendu sa liberté.

—N'auriez-vous point constaté, avant son départ, si elle avait exploité votre confiance ?...

—Pas du tout. C'est la plus honnête femme du monde. J'en ai eu des preuves manifestes.

—Elle était sans ressources quand vous l'avez prise à votre service ?

—Oui, et je n'ai eu qu'à me louer d'elle.

Cette enquête intéressait Jacques au plus haut point.

Elle le confirmait dans ses premières soupçons sur le compte de Virieu.

Et ce qui l'intriguait le plus, c'était que cette femme se présentait capable de tirer cent mille francs d'une bienfaisance qui n'avait des obligations.

—Avez-vous encore d'autres questions à me poser ? dit-il.

—Non, monsieur.

—Eh bien ! arrivez au fait.

Le Frisé se gratta l'oreille. Il hésitait à parler.

—Vous vous intéressez à la veuve Virieu ? dit-il.

Jacques voyait clair dans son jeu. Aussi s'empressa-t-il de répondre d'un ton naturel :

—Pas le moins du monde. Je l'ai payée, nous sommes quittes. Je n'aurais peut-être jamais l'occasion de la revoir, car je pars ce soir même pour l'Afrique.

La physionomie du Frisé se détendit une seconde.

—Ma foi, monsieur, je ne vois aucun inconvénient, dans ces conditions, à vous de quoi il retourne. La justice n'a pas la moindre animosité contre la veuve Virieu. On n'a que de bons renseignements sur elle. Ce qu'on lui reproche, c'est d'être en rupture de ban. Sa place n'est pas à Paris, mais dans le département de la Haute-Loire.

En rupture de ban ! La mère Virieu sortait d'une maison de réclusion !

—Je ne me serais jamais douté, s'écria Jacques, que cette malheureuse avait eu maille à partir avec la justice ! Elle est si douce, si probe, si obligeante !

—N'empêche, répliqua le Frisé, qu'elle a été condamnée aux travaux forcés à perpétuité pour complicité dans le crime de son mari, lequel a eu la tête tranchée !

—Pour quel crime ?

—L'assassinat d'un touriste anglais dans l'auberge que les coupables tenaient à Gonty-les-Loups, près de Puy.

—Quel était le but de ce crime ?

—Le vol, parbleu !

—A combien se montait ce vol ?

Le Frisé jeta un coup d'œil perçant sur le questionneur.

Jacques, poussé par une curiosité dont la cause se diviait, était allé trop loin.

—Je ne saurais, dit l'agent, vous donner aucun détail. La condamnation des époux Rassajou date 26 octobre 1874. L'homme a été exécuté ; la femme a passé dix-neuf ans à la prison de Clermont où se conduisit exemplairement. Elle a préféré venir à Paris sous un faux nom ; mais elle a oublié de demander une autorisation qui, d'ailleurs, ne lui aurait pas été accordée. Je suis chargé de la rechercher, de l'arrêter et de l'amener au commissariat où on lui fera comprendre la gravité de sa situation. Comme on n'a rien à lui reprocher depuis sa sortie de prison, le parquet de la Seine l'expédiera au Puy et la mettra sous la surveillance de la police locale.

Et l'agent, qui avait les yeux rivés dans ceux de Jacques, lui posa cette dernière question :

—Dans l'intérêt même de votre ancienne domestique, dites-moi où elle réside actuellement

—Elle m'a quitté, répondit Jacques, sans me faire connaître ses intentions.

—En ce cas, monsieur, il ne me reste plus qu'à me retirer. Excusez-moi de vous avoir dérangé.

—Je regrette, ajouta Jacques, de ne pouvoir vous renseigner. Alors, la veuve Virieu s'appellerait Rassajou, de son véritable nom ?

—Oui, monsieur, Césarine Rassajou.

Sur ce dernier mot, le Frisé esquissa le salut militaire et se retira en laissant voir de la déception sur sa physionomie de chasseur d'humains.

Ces révélations avaient stupéfié Jacques.

Il regrettait de ne pas avoir quelques jours devant lui pour élucider le mystère.

Plusieurs motifs l'avaient poussé à ne pas dévoiler la nouvelle identité de la graciée.

Dans son propre intérêt, il ne pouvait dire que Césarine Rassajou lui devait sa place de domestique chez la comtesse de Pallières. Cela pouvait inspirer des soupçons sur le rôle qu'il jouait lui-même auprès de la mère de Marcel.

D'autre part, avec son instinct de malfaiteur, Jacques devait dit :

—Cette femme m'est dévouée, je tiens son secret, je suis maître de sa liberté, elle n'a plus rien à me refuser.

Et, seul dans cet appartement qu'il allait quitter pour toujours, il devait chercher à son oreille le démon de la perversité.

Cette fois lui disait : "Césarine Rassajou t'a promis cent mille francs ; où les prendra-t-elle ?"

Et ne s'insérait-il pas que la malheureuse avait dû cacher en lieu sûr l'argent pris sur le touriste anglais assassiné à l'Auberge en attendant qu'elle lui réservât ce butin.

Cette idée ne lui inspirait aucune répulsion.

Surtout, comme elle ne reposait que sur une induction fantaisiste, il convenait d'attendre avant d'y ajouter la moindre foi.

Soudain, le visage de Jacques Brémoud prend une expression sinistre.

Un affreux sourire distend ses lèvres.